



Evaluation des Risques Professionnels

Publics

Fonctionnels de sécurité, managers de proximité, membres de CHSCT, toutes personnes chargées de mettre en oeuvre ou de contribuer à l'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP).

Pré-requis

Le candidat devra avoir suivi une formation « Compétences de base en prévention » selon le référentiel national.

Objectifs

Etre capable de mettre en oeuvre et/ ou de contribuer à une démarche participative d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques prônées par le Réseau Prévention.

Contenu

- Le cadre législatif et réglementaire
- Les principes fondamentaux de l'EvRP
- Les aspects méthodologiques (démarche, outils...)
- L'identification des risques
- La hiérarchisation des risques
- Les mesures de prévention
- La formalisation dans le « document unique »

Méthodes pédagogiques

L'acquisition des compétences « méthodologiques » décrites dans ce référentiel sous-tend des mises en situation avec retour d'expériences collectives.

Durée

2 jours

Animateurs

La formation est animée par les Contrôleurs de Sécurité et les Ingénieurs-Conseils du service Prévention de la CRAM de Normandie.